

PREVENIR TOUS LES RISQUES D'ACCIDENTS AU TRAVAIL



Face à la recrudescence des accidents du travail, la Dreets Occitanie a lancé une campagne de communication décalée : « Non mais c'est quoi ce travail !!? ». L'objectif est de sensibiliser sur tous les types d'accidents et de maux en entreprises, notamment pour les entrées de poste.

En quoi consiste cette campagne de prévention ?

« Non mais c'est quoi ce travail ? », c'est une campagne de communication positive et décalée. Elle concerne plusieurs grands axes de la prévention des accidents du travail graves et mortels. Elle a pour but de faire diminuer et prévenir les risques en diffusant des messages clés de prévention, mais également de faire connaître les solutions proposées par le Plan régional santé travail en Occitanie. C'est une campagne axée sur les accidents, mais élargie. On ne se limite pas aux risques physiques. On propose aussi des mises en situation sur les violences sexuelle et sexistes, sur la QVT, sur les risques chimiques, le management, l'organisation du travail ou encore le dialogue interne. Notre cible doit avoir accès à tous les outils de la prévention

Pour vouloir appuyer ce travail de prévention ?

Notre première cible est constituée des très petites, petites et moyennes entreprises, qui représentent 86 % de notre tissu économique en Occitanie. La seconde est le salarié très exposé aux accidents : le jeune et le nouvel embauché. Les jeunes ont deux fois plus d'accidents que la moyenne des autres salariés. Malgré notre volonté de sensibilisation, on ne touche pas toujours ce public. Nous voulions appuyer la communication.

La situation en Occitanie, justement, est-elle préoccupante?

Il y a deux morts par jour suite à un accident du travail. En Occitanie, les accidents du travail ont atteint un palier très haut depuis 10 ans. Les chiffres ne sont pas bons. On se rend compte que l'accident peut souvent être évité : absence d'évaluation des risques ; pas de mesures de protection sur le terrain ; déficit de formation.

Pourquoi la sensibilisation n'est pas plus engagée dans les entreprises ?

Les entreprises pourraient le faire mais ne le font pas. Le grand public sous-estime le nombre d'accidents. En Occitanie, nous en comptons 60 000 par an, avec des secteurs d'activité plus touchés que d'autres (agriculture, transports, industrie, bâtiment etc.). Il y a un déficit manifeste d'accueil au poste de travail. L'employeur a souvent le nez dans le guidon. Il fait un peu de tout et n'a pas les connaissances ou le temps pour mettre en place un cadre de prévention. On veut justement lui faciliter l'accès à des mesures et solutions.

Les employeurs y auraient-ils intérêt ?

Travailler sur les conditions de travail, c'est améliorer sa productivité, sa QVT, et mieux à recruter. Les entreprises y ont tout intérêt.

En savoir plus

Pour en apprendre plus sur la campagne « Non mais c'est quoi ce travail ? »

Propos recueillis auprès de Virginie Nègre Responsable du Service santé sécurité au travail au Pôle travail DREETS OCCITANIE

Source: PREVENTICA 17 janvier 2024